

TRIBUNE DE LA IVe REPUBLIQUE

L'ARMEE DE SEMAN REPLATRAGE OU REORGANISATION?

A mesure que les régiments rentrent, les uns après les autres, dans leurs garnisons du temps de paix, les différentes armées, bien soudées et qui se forment d'un tout pendant la guerre, et qui se défont de nouveau et chacune d'elles réintègre le compartiment étanche où elle végétait avant la guerre.

Faut-il en conclure que la guerre ne nous a rien appris et qu'on va retomber dans les errements néfastes pratiqués pendant les années de la guerre?

Nous espérons que non. Car retour des unités à leurs emplacements d'avant-guerre, nécessaire par des raisons d'ordre administratif (du moins à court terme), car des raisons d'ordre électoral pour le maintien des garnisons inutiles, surgissent probablement bientôt l'implication d'une étude de la nouvelle organisation militaire de la France ne soit pas déjà commencée par ceux qui ont mission de s'en occuper.

La tâche serait relativement facile si l'on pouvait considérer comme certaine et prochaine l'exécution loyale et intégrale, par l'Allemagne, des clauses militaires du traité de paix.

Il serait possible alors d'établir, dès maintenant, d'une façon ferme, les bases d'une organisation militaire qui, dans une situation bien définie, la connaissance précise des forces allemandes réduites au minimum fixé par le traité permettrait l'évaluation précise également des forces nécessaires à notre complète sécurité.

Malheureusement, à moins d'être aveugle, ou bien intéressé comme les politiques hochsants du parti bolchevique français, on ne peut nier que nous ne sommes pas là; les Allemands cherchent de toute évidence à étaler leurs engagements.

La nécessité s'impose donc à nous de ne pas considérer l'exécution du traité comme un fait accompli, mais comme un fait qui ne s'accomplira que si nous le demandons nous-mêmes assez forts pour le lui imposer.

Les questions de Boches auront compris l'implication de la résistance, les socialistes, ce jour-là, nous pourrions adopter l'organisation réduite définitive qui suffira à notre sauvegarde.

En attendant, il faut prévoir un régime provisoire. On sera peut-être tenté, pour cette période de transition, d'adopter simplement notre organisation actuelle à la situation du moment en renonçant seulement à la loi de 1905 du service de deux ans.

C'est, croyons-nous, une erreur et une faute. Le régime transitoire doit être un acheminement vers le régime définitif. Il faut par conséquent que l'un et l'autre s'appuient sur les mêmes principes.

Le premier de ces principes est celui-ci: l'armée doit être organisée de telle sorte qu'elle assure le maximum de sécurité, elle comporte pour la nation le minimum de charges afin de ne pas diminuer la puissance de son effort dans la lutte économique.

Le maximum de sécurité ne peut être obtenu que par une armée forte.

Secret perdu

Le fameux général Succi est mort trop tôt. Il a quitté la scène du monde, on se le rappelle, précisément à l'heure où son «numéro» allait être glorifié par l'actuelle administration. On ne voudrait pas faire avec son procédé de restriction. La vie chère lui créait une situation unique. Professeur officiel en la rue de la Colonne, il possédait un appartement phénoménal forain à la grande vedette, celle de grand maître de l'habileté. Succi n'était qu'une «attraction» il devenait un principe.

Il a cru devoir partir avant l'heure du triomphe: c'est son affaire. Mais ses nerfs avaient le droit de compter sur sa possession: la recette qui lui avait permis de rester d'aussi longs jours sans prendre aucune nourriture. On a fouillé dans ses papiers. On a fait des recherches minutieuses. On s'est enquis auprès de ses anciens collaborateurs et de ses amis. On n'a rien trouvé, paraît-il. Succi a emporté son secret dans la tombe. Un seul homme, seul, avait résolu le problème de l'alimentation à très bon marché. Et il meurt sans donner sa recette à l'heure où l'humanité avait un intérêt vital à la connaître! Les héritiers sont navrés. Avec la formule de Succi, au prix d'un bon manger, ils réaliseraient une immense fortune à supprimer.

Nous comptissions à la douleur de ces parents frustrés. Mais à la réflexion ils ont dû regretter de ne pas avoir eu l'initiative de leur imagination pas que le gouvernement aurait laissé dans le commerce la formule magique des restrictions alimentaires. L'aurait autorisé, révoquant au nom de l'intérêt général, par raison d'Etat. Et chaque fois qu'un consommateur se serait plaint du prix de la viande ou des carottes, on lui aurait dit: moyennant une taxe dérisoirement, une copie de la formule avec la manière de s'en servir. Les honoraires, les petits profits, les droits de succession, les honoraires auraient été des clients privilégiés. Ils auraient eu un tour de faveur pour le tour de ceinture.

Ce Succi était-il un misanthrope à qui l'humanité ne disait rien qui vaille? Il n'aurait pas déigné la vie bénéficière de son précieux secret de crois plutôt qu'il avait voulu revivifier les traditions de ceux qui l'ont indigné. Il n'a pas voulu collaborer à l'évasion des responsabilités du pouvoir. La divulgation de la formule, c'était la restriction d'état généralisée, réglementée, imposée, Succi a pu être nous. Il faut les laisser manger quelques fois, s'il est dit. Et est mort. Le ministre du ravitaillement lui doit une statue, avec cette inscription forlanaise: «Il n'a pas mangé, lui, et pourtant il a vécu!»

P. B.

LA VIE CHÈRE

UNE GREVE DE COMMISSIONNAIRES EXPÉDITEURS

LES GREVES

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LES GREVES DE MARSEILLE

LE GENERAL PERSHING

Le traité interdisant l'union de l'Autriche avec l'Allemagne

Paris, 1er septembre. — Une nouvelle clause a été insérée dans le traité, au chapitre du but d'empêcher l'Autriche de servir de base à une union avec l'Allemagne.

Les conclusions de l'enquête sur les incidents franco-italiens

Paris, 1er septembre. — Un certain nombre de journaux italiens publient des notes de la commission d'enquête sur les incidents de Fiume.

Une commission d'enquête interalliée en Haute-Silésie

Varsovie, 29 août (retardé). — Une commission interalliée parcourt en ce moment la Haute-Silésie.

L'incident du croiseur «Marseillaise»

Berlin, 1er septembre. — D'après un dépêche officielle de Berlin, la commission d'armistice des alliés a répondu à la protestation allemande.

L'arrestation de l'émir Saïd

Paris, 1er septembre. — Contrairement à une note émanée de l'agence Reuters, il est complètement inexact que l'arrestation de l'émir Saïd, à Bagdad, ait été décidée par les autorités britanniques.

L'Angleterre renvoie ses prisonniers allemands détenus en France

Londres, 30 août. — L'agence Reuters a confirmé de source sûre que la suite de la décision du Conseil suprême, des ordres viennent d'être envoyés aux autorités.

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

Photo Hartigue

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

Les décrets des forêts

Le général Pershing a quitté Paris acclamé par la foule

Paris, 31 août. — Le général Pershing, regardant l'Amérique, a quitté Paris ce soir à 10 h. 30 par le train de nuit.

Les conclusions de l'enquête sur les incidents franco-italiens

Paris, 1er septembre. — Un certain nombre de journaux italiens publient des notes de la commission d'enquête sur les incidents de Fiume.

Une commission d'enquête interalliée en Haute-Silésie

Varsovie, 29 août (retardé). — Une commission interalliée parcourt en ce moment la Haute-Silésie.

L'incident du croiseur «Marseillaise»

Berlin, 1er septembre. — D'après un dépêche officielle de Berlin, la commission d'armistice des alliés a répondu à la protestation allemande.

L'arrestation de l'émir Saïd

Paris, 1er septembre. — Contrairement à une note émanée de l'agence Reuters, il est complètement inexact que l'arrestation de l'émir Saïd, à Bagdad, ait été décidée par les autorités britanniques.

L'Angleterre renvoie ses prisonniers allemands détenus en France

Londres, 30 août. — L'agence Reuters a confirmé de source sûre que la suite de la décision du Conseil suprême, des ordres viennent d'être envoyés aux autorités.

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

Photo Hartigue

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

Les événements de l'Extérieur

Le général Pershing a quitté Paris acclamé par la foule

Paris, 31 août. — Le général Pershing, regardant l'Amérique, a quitté Paris ce soir à 10 h. 30 par le train de nuit.

Les conclusions de l'enquête sur les incidents franco-italiens

Paris, 1er septembre. — Un certain nombre de journaux italiens publient des notes de la commission d'enquête sur les incidents de Fiume.

Une commission d'enquête interalliée en Haute-Silésie

Varsovie, 29 août (retardé). — Une commission interalliée parcourt en ce moment la Haute-Silésie.

L'incident du croiseur «Marseillaise»

Berlin, 1er septembre. — D'après un dépêche officielle de Berlin, la commission d'armistice des alliés a répondu à la protestation allemande.

L'arrestation de l'émir Saïd

Paris, 1er septembre. — Contrairement à une note émanée de l'agence Reuters, il est complètement inexact que l'arrestation de l'émir Saïd, à Bagdad, ait été décidée par les autorités britanniques.

L'Angleterre renvoie ses prisonniers allemands détenus en France

Londres, 30 août. — L'agence Reuters a confirmé de source sûre que la suite de la décision du Conseil suprême, des ordres viennent d'être envoyés aux autorités.

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

Photo Hartigue

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Prise de Bobrinsk

Les faux bons de la Défense nationale

Paris, 31 août. — M. Farallo, commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté ce matin dix individus impliqués dans la fabrication de faux bons de la Défense nationale.

LE DEPART DU GENERAL PERSHING

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

LE GENERAL PERSHING, QUI A QUITTE PARIS LE 31 AOUT

# LES ÉPÉCHES de la Nuit dernière

## Les États généraux des régions libérées

Paris, 31 août. — La séance d'inauguration des États généraux des régions libérées a lieu ce soir à la Sorbonne, sous la présidence de M. Luchaire, président du conseil. On sait que ces États généraux ont pour objet de donner aux représentants de ces régions libérées un moyen de collaboration avec les pouvoirs publics. Les députés des régions libérées ont été élus par les électeurs de ces régions. Ils ont pour mandat de représenter les intérêts de ces régions et de collaborer avec les pouvoirs publics. La séance d'aujourd'hui est consacrée à la discussion de la loi relative aux États généraux des régions libérées. Cette loi a pour objet de donner aux représentants de ces régions libérées un moyen de collaboration avec les pouvoirs publics. Elle a été adoptée par le Parlement le 15 juillet 1945. Elle prévoit la création de commissions provinciales et régionales, chargées de représenter les intérêts de ces régions et de collaborer avec les pouvoirs publics. Elle prévoit également la création d'un conseil des régions libérées, chargé de représenter les intérêts de ces régions et de collaborer avec les pouvoirs publics. La séance d'aujourd'hui est consacrée à la discussion de cette loi. Elle a été adoptée par le Parlement le 15 juillet 1945. Elle prévoit la création de commissions provinciales et régionales, chargées de représenter les intérêts de ces régions et de collaborer avec les pouvoirs publics. Elle prévoit également la création d'un conseil des régions libérées, chargé de représenter les intérêts de ces régions et de collaborer avec les pouvoirs publics.

# LA VIE SPORTIVE

## Courses au Bois de Boulogne

DIMANCHE 31 AOUT

Voici les résultats détaillés des épreuves :  
1. PRIX DE L'ORME (à réclamer), 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot), M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
2. PRIX DE LA VILLE DE PARIS, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
3. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
4. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
5. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
6. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
7. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
8. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
9. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
10. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).

# Le championnat de France de grand fond

1<sup>re</sup> Edition

1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1945

Pris de Coucy-le-Château, nous rejoinvons l'annonce et poursuivons notre progression. Le groupe qui nous précède prend d'assaut l'étape. Les Anglais s'emparent de Bouvaches et de Rancourt et avancent à l'ouest de Valenciennes. A Péron, un membre du gouvernement bolchévique, Urdak, est tué.

# Un homme tué à coups de couteau

Dimanche soir, vers minuit, M. Villa, commissaire de service à la Permanence, est assailli par un homme venant d'être frappé de plusieurs coups de couteau place de la Bourse.

Le meurtrier serait connu. Les témoins de ce drame ont pu donner un signalement assez précis du meurtrier, qui s'est efforcé de fuir. Ce serait un Martiniquais mûr, de taille moyenne, bruns, portant un chapeau de feutre, vêtu d'un costume de ville, et qui aurait été vu se diriger vers la gare de la Bourse.

# LA TORPEUR du port de Bordeaux

Une période d'accalmie règne actuellement dans notre port, et nombreux sont ceux qui, ignorant les causes de cette torpeur, en sont étonnés. Seuls, les grands négociants, ceux qui traitent des affaires maritimes, savent plus que nous l'état de notre port.

Les causes du malaise général sont donc les mêmes que celles qui ont causé la crise de notre port. Elles sont d'ordre économique et financier, et ne concernent pas le port lui-même.

# CHRONIQUE THÉÂTRALE

FRANÇAIS-LYRIQUE

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, à 8 heures, « Othello » avec Viallet, de Fédou.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

ALHAMBRA-THÉÂTRE  
Tous les soirs et jeudis en matinée, « Duhlon et le roi de France » avec MM. V. G. et M. D. de la Roche, MM. J. B. et M. D. de la Roche.

# LES COURSES à Dieppe

DIMANCHE 31 AOUT

Voici les résultats détaillés des épreuves :

1. PRIX DE LA VICTOIRE (à réclamer), 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
2. PRIX DE LA VILLE DE PARIS, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
3. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
4. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
5. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
6. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
7. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
8. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
9. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
10. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).

# LA PAIX

L'Autriche occupera la Hongrie occidentale

Vienna, 31 août. — La mission italienne a communiqué à la presse les conclusions de sa mission. Elle a constaté que l'Autriche occupera la Hongrie occidentale. Cette occupation est le résultat de l'application de la loi de répartition des territoires. Elle a pour objet de garantir la sécurité de l'Autriche et de faciliter la reconstruction de la Hongrie. Cette occupation est temporaire et sera terminée dès que la situation sera devenue normale.

# LA GRANDE RÉUNION de Marseille

En l'honneur de Bouin

Marseille, 31 août. — La grande réunion donnée en l'honneur de Bouin, a eu lieu à Marseille le 30 août. Elle a été présidée par M. Bouin lui-même. Elle a été très réussie et a permis de recueillir de nombreuses sommes pour la reconstruction de la ville. Elle a également permis de rendre hommage à Bouin pour ses services rendus à la France.

# LA LETTRE de la Fédération du commerce de la Gironde

Notre recensement de la lettre suivante que la Fédération du commerce de la Gironde a adressé à ses membres :

Messieurs et chers collègues, La Fédération du commerce de la Gironde a l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre suivante que la Fédération du commerce de la Gironde a adressé à ses membres. Elle a pour objet de vous informer de la situation de notre commerce et de vous proposer des mesures pour améliorer cette situation.

# COMMUNICATIONS

SYNDICAT DE LA CHARCUTERIE — MM. les membres du Syndicat de la charcuterie de Bordeaux ont décidé de tenir leur assemblée générale le 1<sup>er</sup> septembre, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

# QUE SE PASSE-T-IL au Palais ?

Paris, 31 août. — L'Agence allemande Wolff de Berlin, publie les informations suivantes :

La tentative de coup de main à laquelle on s'attendait depuis quelques jours paraît s'être déroulée sans incident. Les nouvelles de Ludwigshafen sont parvenues à l'Agence Wolff.

Entre minuit et une heure, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

Après minuit, un certain nombre de policiers de Hasse tentèrent de pénétrer dans le bâtiment de l'Agence Wolff. Ils furent repoussés par les forces de sécurité.

# Courses à Tarbes

Voici les résultats détaillés des épreuves :

1. PRIX DE LA VICTOIRE (à réclamer), 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
2. PRIX DE LA VILLE DE PARIS, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
3. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
4. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
5. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
6. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
7. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
8. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
9. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
10. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).

# LES REGATES des INDEPENDANTS

Voici les résultats détaillés des épreuves :

1. PRIX DE LA VICTOIRE (à réclamer), 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
2. PRIX DE LA VILLE DE PARIS, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
3. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
4. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
5. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
6. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
7. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
8. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
9. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).  
10. PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 4.000 francs, 1.000 mètres. — M. J. Cabaret (M. Barot), M. A. Michel (Lazare), M. G. Barthelemy (M. Barot).

# LA VENTE de la Fédération

Notre recensement de la lettre suivante que la Fédération du commerce de la Gironde a adressé à ses membres :

Messieurs et chers collègues, La Fédération du commerce de la Gironde a l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre suivante que la Fédération du commerce de la Gironde a adressé à ses membres. Elle a pour objet de vous informer de la situation de notre commerce et de vous proposer des mesures pour améliorer cette situation.

# COMMUNICATIONS

SYNDICAT DE LA CHARCUTERIE — MM. les membres du Syndicat de la charcuterie de Bordeaux ont décidé de tenir leur assemblée générale le 1<sup>er</sup> septembre, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS — Réunion générale corporative mercredi 31 août, à 8 heures, au siège du Syndicat.

# ALCOOL DE MENTHE

Produit hygiénique indispensable

Le meilleur et le plus économique des Dentifrices

Exiger de RICOLES

CASABLANCA, KENITRA

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre

5/5 VITICULTURE CHARENTAIS 5/10 septembre